



Extrait de délibération

Comité syndical 22 novembre 2021 – Parthenay

Identifiant
2021-11-011

L'An Deux Mille Vingt et Un le vingt-deux novembre à 18h, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président. M Claude DIEUMEGARD a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation : 16 novembre 2021
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 15 titulaires, 2 suppléants
Absents, excusés : 15 titulaires, 29 suppléants
Votants : 17

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, CHABAUTY Gérard, NOLOT Monique, FOUILLET Olivier			
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, BACLE Jérôme, CHAUSSONNEAU Jean-Paul, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, PARNAUDEAU Guillaume	BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, BRESCIA Nathalie, CHEVALIER Eric, CLEMENT Guillaume, CUBAUD Olivier, GILBERT Véronique,	PARNAUDEAU Thierry	
Val de Gâtine	BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie	ATTOU Yves, BAILLY Christiane, BARANGER Johann, FRADIN Jacques, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, MICOU Corine, OLIVIER Pascal, TAVERNEAU Danielle	AUDEBERT Claude	

Création éditions touristiques 2022

Dans le cadre des actions de promotion touristique portées par le Pays de Gâtine et sa commission tourisme, en cohérence avec la stratégie touristique définie par cette commission, les éditions touristiques seront retravaillées pour 2022.

L'utilisation de la marque « Osez la Gâtine poitevine » sera conservée. Ces nouvelles éditions s'appuieront sur les 6 thématiques déclinées sur les supports de communications déjà existants. Une cohérence est également souhaitée avec la communication liée au Projet de Parc naturel régional.

Il est prévu de réaliser un document d'accueil qualitatif type magazine de destination qui mettra en avant les forces et atouts du territoire à savoir le tourisme vert, le patrimoine culturel et les activités de loisirs à partager.

Un document d'appel est également envisagé. Cet outil de communication sera distribué chez les prestataires et lors d'actions de promotion ponctuelles. Il vise à séduire et renvoyer vers le site Internet et les Offices de Tourisme pour plus d'informations.

Le montant de la prestation est à imputer dans l'enveloppe actions 2022 de 10 200 € liée à la mission tourisme et plus précisément dans les 7 700 € déduction faite des charges fixes.

Afin de recruter un prestataire, une consultation a été lancée le 15 octobre 2021 auprès de 3 entreprises de communication. Les 2 offres reçues suite à cette consultation ont été analysées par la commission tourisme.

5 critères ont été définis pour identifier la meilleure offre, à savoir :

- le coût de la prestation et la présentation de devis détaillés pour chaque document (30 %),
- l'expérience et les références de l'entreprise (10 %),
- la créativité graphique (20 %),
- la qualité de la méthodologie proposée et les recommandations émises (30 %),
- les délais de réalisation (10 %).

Au regard de ces critères, les 2 offres reçues ont obtenu les notes suivantes :

	Note sur un total de 100 %	Classement
ESPRITPUB	85 %	1
STENDY MALLET	77 %	2

Au vu de l'analyse des offres, la commission tourisme propose de retenir l'offre d'Espritpub pour un montant global HT : 7 192.80 €.

Au regard des offres réceptionnées, le Comité syndical décide de valider le choix de la commission tourisme, d'autoriser le Président à signer la proposition d'Espritpub et à régler la dépense correspondante. Les crédits sont inscrits au budget 2022 dans le cadre de l'enveloppe tourisme, volet "actions".

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD